

La main-d'œuvre de la santé au Canada, 2019 à 2023 : aperçu

Notes méthodologiques



La production du présent document est rendue possible grâce à un apport financier de Santé Canada et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Les opinions qui y sont exprimées ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada ou celles des gouvernements provinciaux et territoriaux.

À moins d'indication contraire, les données utilisées proviennent des provinces et territoires du Canada.

Tous droits réservés.

Le contenu de cette publication peut être reproduit tel quel, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, uniquement à des fins non commerciales pourvu que l'Institut canadien d'information sur la santé soit clairement identifié comme le titulaire du droit d'auteur. Toute reproduction ou utilisation de cette publication et de son contenu à des fins commerciales requiert l'autorisation écrite préalable de l'Institut canadien d'information sur la santé. La reproduction ou l'utilisation de cette publication ou de son contenu qui sous-entend le consentement de l'Institut canadien d'information sur la santé, ou toute affiliation avec celui-ci, est interdite.

Pour obtenir une autorisation ou des renseignements, veuillez contacter l'ICIS :

Institut canadien d'information sur la santé 495, chemin Richmond, bureau 600 Ottawa (Ontario) K2A 4H6 Téléphone : 613-241-7860

Télécopieur : 613-241-7860

icis.ca

droitdauteur@icis.ca

ISBN 978-1-77479-317-6 (PDF)

© 2025 Institut canadien d'information sur la santé

Comment citer ce document :

Institut canadien d'information sur la santé. *La main-d'œuvre de la santé au Canada,* 2019 à 2023 : aperçu — notes méthodologiques. Ottawa, ON : ICIS; 2025.

This publication is also available in English under the title *Health Workforce* in Canada, 2019 to 2023: Overview — Methodology Notes. ISBN 978-1-77479-316-9 (PDF)

Table des matières

L'information sur la main-d'œuvre de la santé à l'ICIS
Au sujet du présent document
Disponibilité des données
Groupes de professionnels de la santé
Période de collecte des données
Sources des données
Variables recueillies
Qualité des données
État de la réglementation
Sous-dénombrement et surdénombrement
Comparabilité des données au fil du temps
Respect de la vie privée et confidentialité
Annexe : Professionnels de la santé, première année de réglementation,
par province et territoire, 2023

L'information sur la main-d'œuvre de la santé à l'ICIS

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) recueille des données et publie des rapports sur la main-d'œuvre de la santé pour éclairer la planification des ressources humaines et l'élaboration des politiques à l'échelle fédérale, provinciale et territoriale.

Les produits suivants sur la main-d'œuvre de la santé sont accessibles sur le site Web de l'ICIS :

- La main-d'œuvre de la santé au Canada, 2019 à 2023 : aperçu tableaux de données
- Le personnel infirmier au Canada, 2023 (tableaux de données, notes méthodologiques)
- La main-d'œuvre de la santé au Canada, 2023 Statistiques éclair
- Profil des médecins au Canada, 2023 (infographie)
- Nombre, répartition et migration des médecins au Canada, 2023 (tableaux de données, données historiques, notes méthodologiques, Statistiques éclair)
- Base de données nationale sur les médecins, 2022-2023 (tableaux de données sur les paiements et l'utilisation, tableaux de données historiques sur les paiements et l'utilisation, notes méthodologiques)
- Les ergothérapeutes au Canada, 2023 (tableaux de données, notes méthodologiques)
- Les pharmaciens au Canada, 2023 (tableaux de données, notes méthodologiques)
- Les physiothérapeutes au Canada, 2023 (tableaux de données, notes méthodologiques)

Pour de plus amples renseignements :

Information sur la main-d'œuvre de la santé Institut canadien d'information sur la santé 495, chemin Richmond, bureau 600 Ottawa (Ontario) K2A 4H6

Tél.: 613-241-7860 Téléc.: 613-241-8120 Courriel: ims@icis.ca Site Web: icis.ca

Au sujet du présent document

Le présent document (anciennement intitulé *Les dispensateurs de soins de santé au Canada* — *notes méthodologiques*) fournit un résumé des renseignements importants sur la disponibilité et la qualité des données contenues dans *La main-d'œuvre de la santé au Canada, 2019 à 2023 : aperçu* — *tableaux de données.* Il vise à aider les lecteurs à examiner les tendances relatives à la main-d'œuvre de la santé au fil du temps et à effectuer des comparaisons pertinentes entre ce produit et d'autres sources de données.

Disponibilité des données

Groupes de professionnels de la santé

L'ICIS recueille, vérifie et déclare annuellement des données agrégées sur les effectifs, l'âge et le sexe concernant 34 groupes de professionnels de la santé au Canada. Ces données sont ajoutées à la Base de données sur la main-d'œuvre de la santé (BDMOS). L'étendue des données de la BDMOS varie selon le groupe de professionnels, la province ou le territoire, et l'année.

Chaque version de la publication *La main-d'œuvre de la santé au Canada : aperçu* fait état des 5 dernières années de données comprises dans la BDMOS. Il est possible d'obtenir des données pour des années supplémentaires en écrivant à <u>ims@icis.ca</u>.

Tableau 1 Groupes de professionnels de la santé et première année de données disponibles

Groupe de professionnels de la santé	Première année de données disponibles
Adjoints au médecin	2013
Ambulanciers paramédicaux	2011
Assistants dentaires	2011
Audiologistes	2001
Chiropraticiens	1988
Conseillers en génétique	2011
Dentistes	1988
Denturologistes	2017
Diététistes	1988

Groupe de professionnels de la santé	Première année de données disponibles
Ergothérapeutes*	1988
Hygiénistes dentaires	1988
Infirmières autorisées*	1980
Infirmières auxiliaires autorisées*	1988
Infirmières praticiennes*	2003
Infirmières psychiatriques autorisées*	1990
Inhalothérapeutes	1988
Médecins*	1968
Opticiens	2011
Optométristes	1988
Orthophonistes	2001
Pharmaciens*	1988
Physiciens médicaux	1992
Physiothérapeutes*	1988
Préposés aux services de soutien à la personne*	2020
Professionnels de la gestion de l'information sur la santé	1988
Professionnels de la santé publique environnementale	1999
Psychologues	1988
Psychothérapeutes/thérapeutes en counseling	2021
Sages-femmes	1991
Techniciens en pharmacie	2012
Technologistes de laboratoire médical	1988
Technologistes, services de laboratoire et de radiologie combinés	2019
Technologues en radiation médicale	1988
Travailleurs sociaux	1988

Remarque

^{*} Données au niveau de l'enregistrement disponibles.

Période de collecte des données

L'ICIS s'efforce de recueillir des données sur la main-d'œuvre de la santé par année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre). Toutefois, chaque fournisseur de données suit son propre cycle d'inscription annuel qui ne correspond pas toujours à une année civile. Par conséquent, il n'est pas possible d'inclure toutes les inscriptions ou adhésions pour une année civile donnée.

Sources des données

La BDMOS contient des données sur plus de 30 groupes de professionnels de la santé au Canada. Elle dresse un portrait global national, provincial et territorial de ces groupes, notamment en ce qui concerne l'effectif, la répartition, la migration, la formation et l'emploi.

La BDMOS contient des données soumises à l'ICIS par plusieurs fournisseurs, comme les organismes provinciaux et territoriaux de réglementation, les associations professionnelles et les gouvernements. Pour certaines professions, les données sont fournies de façon centralisée par une association nationale. Toutefois, les sources des données peuvent varier d'une année à l'autre.

Pour obtenir des précisions sur les sources des données, écrivez à ims@icis.ca.

Variables recueillies

Dans la mesure du possible, l'ICIS produit des rapports comprenant l'information la plus complète pour chaque groupe de professionnels de la santé. Néanmoins, les données incomplètes peuvent influer sur les tendances générales. Si plus de 30 % des enregistrements d'une province ou d'un territoire ont une valeur *non précisé* (c.-à-d. *inconnu*, *sans objet* ou *non recueilli*) pour un élément de données, les statistiques établies d'après cet élément ne sont pas déclarées.

Les descriptions qui accompagnent ces variables servent à normaliser la collecte et la déclaration des données agrégées.

Tableau 2 Variables recueillies pour les groupes de professionnels de la santé

Nom de la variable	Description
Effectif	Dans la mesure du possible, l'ICIS encourage les fournisseurs de données à soumettre des données sur l'effectif pour l'ensemble des personnes inscrites en tant que membres actifs et admissibles à exercer la profession au cours d'une année donnée, y compris celles qui occupaient un emploi et celles qui étaient sans emploi au moment de l'inscription (membres inscrits et actifs). Toutefois, les données sur l'effectif inscrit et actif ne sont pas toujours disponibles. Parfois, l'effectif ne comprend que les personnes qui étaient inscrites et travaillaient dans la profession en question (membres inscrits, actifs et occupant un emploi). Dans d'autres cas, l'effectif comprend toutes les personnes inscrites, qu'elles aient été actives, inactives, en congé ou retraitées (membres inscrits). Les professionnels de la santé pourraient donc être sous-représentés dans le premier cas, et surreprésentés dans le deuxième cas.
	De plus, les groupes de professionnels de la santé ne sont pas tous réglementés dans l'ensemble des provinces et des territoires (consulter l'annexe). Lorsqu'une profession n'est pas réglementée dans une province ou un territoire, l'effectif fait simplement référence au nombre de professionnels de la santé qui étaient membres d'une association professionnelle au cours d'une année donnée. Comme l'inscription à une association professionnelle est habituellement volontaire, les professionnels dans ces groupes pourraient être sous-représentés; leur nombre doit donc être interprété avec prudence.
Sexe	Nombre de professionnels de la santé au sein de l'effectif ayant indiqué être de sexe « masculin », « féminin » ou « non différencié ». Les enregistrements où le code correspond à <i>inconnu</i> sont exclus du calcul du pourcentage de femmes.
Groupes d'âge de 5 ans	Nombre de professionnels de la santé au sein de l'effectif faisant partie de chaque groupe d'âge de 5 ans.
	Les enregistrements où le code correspond à <i>inconnu</i> ou qui utilisent des groupes d'âge ne correspondant pas à ceux utilisés par l'ICIS sont exclus de la répartition en pourcentage des membres de l'effectif selon le groupe d'âge (moins de 30 ans, de 30 à 59 ans, et 60 ans et plus).
Âge moyen	Somme de l'âge de chaque membre inscrit au sein de l'effectif dont l'âge est connu, divisée par le nombre total de membres inscrits au sein de l'effectif dont l'âge est connu.
Ratio du nombre de professionnels par habitant	Valeur calculée au moyen de la formule suivante : • Numérateur : nombre de membres de la profession (effectif) dans une province ou un territoire, pour l'année en question
	Dénominateur : nombre de personnes (population totale) dans la province ou le territoire où l'effectif est disponible, pour la même année
	Les données démographiques sont fournies chaque année par Statistique Canada. Étant donné que Statistique Canada révise périodiquement ses données démographiques, les ratios historiques pourraient être mis à jour à la discrétion de l'ICIS. Il pourrait donc y avoir de petites différences entre les ratios contenus dans la présente publication et ceux des versions antérieures.

Qualité des données

L'ICIS adhère à des principes en matière de qualité des données, de respect de la vie privée et de confidentialité. La collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données reposent sur l'engagement de l'ICIS à diffuser des données de grande qualité en se conformant aux pratiques de respect de la vie privée. Des méthodologies relatives à la qualité des données sont utilisées afin de maximiser l'exactitude, la comparabilité, l'actualité, la facilité d'utilisation et la pertinence des données sur la main-d'œuvre de la santé. Les principaux facteurs qui influent sur la qualité des données de la BDMOS sont décrits ci-dessous.

État de la réglementation

Le fait qu'une profession de la santé soit réglementée ou non dans une province ou un territoire a d'importantes répercussions sur la collecte et l'exhaustivité des données. Toute profession de la santé réglementée est régie par un cadre législatif qui prévoit la mise en place d'un organisme chargé de réglementer la profession dans l'intérêt du public.

Tous les professionnels de la santé réglementés sont tenus de s'inscrire auprès de leur organisme de réglementation respectif afin d'obtenir chaque année un permis leur permettant d'exercer dans leur province ou territoire. Pour les groupes de professionnels de la santé réglementés, l'ICIS recueille des données sur le nombre de professionnels auprès des organismes de réglementation provinciaux ou territoriaux concernés, dans la mesure du possible.

En général, les professionnels de la santé non réglementés s'inscrivent annuellement auprès de leur association professionnelle sur une base volontaire. Pour les groupes de professionnels de la santé non réglementés, l'ICIS recueille des données sur le nombre de professionnels membres de ces associations professionnelles. La plupart du temps, l'inscription à une association professionnelle est volontaire. Par conséquent, les professionnels de la santé non réglementés peuvent être sous-représentés dans la BDMOS de l'ICIS. Dans les tableaux de données, les points de données pour les groupes de professionnels de la santé non réglementés sont marqués d'un astérisque, qui indique que ces données doivent être interprétées avec prudence.

L'annexe indique l'état de la réglementation de chaque groupe de professionnels inclus dans La main-d'œuvre de la santé au Canada, 2019 à 2023 : aperçu — tableaux de données.

Sous-dénombrement et surdénombrement

Quelques facteurs peuvent causer un sous-dénombrement :

- Les échéances de collecte de données de l'ICIS ne correspondent pas nécessairement à la période de traitement de l'information en fin d'exercice du fournisseur de données.
 Dans ces cas, les données déclarées peuvent ne pas correspondre au nombre total d'inscriptions pour l'année, puisque d'autres inscriptions pourraient avoir été reçues après la soumission des données à l'ICIS.
- Lorsque l'inscription à une association professionnelle est volontaire, il est possible que certains membres de cette profession ne s'inscrivent pas. Il risque donc d'y avoir une sous-représentation des professionnels de la santé.
- Il peut arriver qu'on ignore si les lois d'une province ou d'un territoire réservent la prestation de certains services à des champs d'exercice précis ou limitent simplement l'utilisation de certains titres professionnels. Si les lois visent uniquement certains titres (p. ex. celui de travailleur social autorisé), les personnes qui exercent la profession sous un titre légèrement différent ne sont probablement pas couvertes. Par conséquent, les professionnels de la santé peuvent ne pas être obligés de s'inscrire pour avoir le droit d'exercer. Les données recueillies dans ce contexte de réglementation pourraient alors indiquer un nombre de professionnels inférieur au nombre réel.

Quelques facteurs peuvent causer un surdénombrement :

- Un surdénombrement de l'effectif de divers groupes de professionnels de la santé est possible dans les territoires, car cet effectif pourrait englober des membres offrant des services temporaires ou de relève qui ne sont pas des résidents ou des travailleurs permanents de ces territoires.
- L'ICIS vise à recueillir des données sur tous les professionnels de la santé actifs inscrits auprès d'un organisme de réglementation et admissibles à exercer la profession au cours de l'année en question. Lorsque la profession n'est pas réglementée dans une province ou un territoire, l'ICIS recueille des données similaires sur les professionnels membres d'une association. Certains organismes de réglementation et certaines associations professionnelles soumettent toutefois des données sur différents types d'inscription ou d'adhésion (y compris les membres inactifs, en congé ou à la retraite), ce qui peut causer un surdénombrement des professionnels de la santé dans les autorités compétentes concernées.
- L'incapacité à identifier les professionnels de manière uniforme et unique à l'échelle nationale empêche l'intégration des données dans l'ensemble des provinces et des territoires. Pour un même groupe de professionnels de la santé, les personnes inscrites dans plus d'une province ou d'un territoire ou dans plus d'une profession peuvent être comptabilisées en double dans les données annuelles nationales.

Comparabilité des données au fil du temps

Les modifications ou variations historiques des données soumises par province ou territoire, à l'échelle des professions ou au fil des ans, ont une incidence sur la comparabilité des données. En collaboration avec les fournisseurs de données, l'ICIS travaille continuellement à améliorer la comparabilité et, donc, la qualité des données. Dans le cadre du processus de soumission des données, les fournisseurs de données peuvent soumettre des modifications aux données des années précédentes afin qu'elles soient intégrées dans le rapport de l'année courante.

La comparaison des changements au fil du temps, tant à l'échelle provinciale ou territoriale que nationale, doit être effectuée avec prudence. Certaines données peuvent avoir été soumises selon une définition d'effectif différente (voir le tableau 2) ou avoir été recueillies dans différents contextes réglementaires, de sources différentes ou à des moments différents au cours d'une année donnée.

Les statistiques présentées dans cette publication pourraient différer de celles d'autres publications de l'ICIS ou d'autres organisations, même si les sources de données sont les mêmes. Les différences peuvent être attribuables à des variations dans la population de référence ou la période de collecte des données.

Prenez note que les données du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest sur certains groupes de professionnels de la santé sont combinées en raison des méthodes de collecte des données ou parce que les deux autorités compétentes ont le même organisme de réglementation.

Le tableau ci-dessous présente les groupes de professionnels de la santé dont les éléments de données ont fait l'objet d'améliorations ou de modifications entre 2019 et 2023 et qui pourraient avoir un effet sur la comparabilité. Tout changement dans les séries chronologiques doit être interprété avec prudence, car il peut découler de modifications apportées au processus de collecte et de soumission des données.

Tableau 3Aspects relatifs à la qualité des données, 2019 à 2023

Groupe de professionnels		
de la santé Tous les professionnels	Province ou territoire Toutes les autorités compétentes	Aspects relatifs à la qualité des données Dans les tableaux de données, le tiret (—) indique que les données sont sans objet, inexistantes, non disponibles ou non déclarées en raison de problèmes de qualité des données.
Ambulanciers	Île-du-Prince-Édouard	Les données de 2019 ne sont pas disponibles.
paramédicaux		Le Emergency Medical Services Board de Santé ÎPÉ. est devenu le College of Paramedicine of Prince Edward Island le 1er avril 2024.
		En raison de la pause temporaire dans la collecte des données de 2022 par l'ICIS et du cycle de réglementation de 2 ans applicable aux ambulanciers paramédicaux (2021 à 2023), les données de 2022 sont incomplètes. Elles doivent donc être interprétées avec prudence.
	Nouvelle-Écosse	En 2023, le nombre de membres appartenant au groupe d'âge des 20 à 24 ans a augmenté. Selon le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, la Direction des services de santé d'urgence finance la formation des membres inscrits (depuis 2023). Ces membres, qui comprennent les ambulanciers paramédicaux et les répondants médicaux d'urgence, peuvent obtenir la gratuité scolaire avec l'accord d'un employeur local.
	Ontario	Depuis 2023, le ministère de la Santé de l'Ontario ne recueille plus de données sur l'âge et le sexe. Par conséquent, les données réparties selon le groupe d'âge et le sexe ne sont pas disponibles.
	Manitoba	Le College of Paramedics of Manitoba a été mis sur pied par le gouvernement du Manitoba le 1er juin 2018 et est devenu pleinement opérationnel le 1er décembre 2020, à la suite de changements apportés aux règlements. Les données de 2020 n'ont pas été soumises.
		Les données de 2019 peuvent comprendre des permis comptés en double, alors elles doivent être interprétées avec prudence.
		Une diminution importante du nombre de membres inscrits en 2021 par rapport à 2019 peut être, en partie, attribuée au changement d'organisme de réglementation au profit du College of Paramedics of Manitoba, qui exige désormais des frais pour détenir un permis d'exercice.
		Selon le College of Paramedics of Manitoba, les variations observées dans les données de 2022 et 2023 pourraient s'expliquer par les changements apportés aux critères de formation et par la prolongation des programmes, qui ralentissent l'entrée des nouveaux étudiants dans la profession.

Groupe de professionnels		
de la santé	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données
Ambulanciers paramédicaux (suite)	Saskatchewan	Les données de 2019 et 2021 proviennent du Saskatchewan College of Paramedics et comprennent uniquement les membres inscrits actifs, tandis que celles de 2020, 2022 et 2023 proviennent des rapports annuels publics du Saskatchewan College of Paramedics et comprennent les membres inscrits actifs et inactifs.
Assistants dentaires	Île-du-Prince-Édouard	En 2021, le Prince Edward Island Dental Council a soumis des données pour la première fois depuis 2013.
	Nouveau-Brunswick	Les données de 2019 provenaient de l'Association dentaire canadienne et celles de 2020 à 2023, de la Société dentaire du Nouveau-Brunswick. Ce changement de source de données pourrait expliquer les variations observées de 2019 à 2020.
	Ontario	La hausse du nombre d'assistants dentaires de 2019 à 2020 pourrait découler en partie du fait que les données de 2019 et des années antérieures n'incluaient que les assistants dentaires de niveau II. Les données de 2020 incluent également environ 1 000 étudiants inscrits.
		La baisse du nombre d'assistants dentaires de 2020 à 2021 pourrait découler en partie de l'abolition du programme pour étudiants de l'Ontario Dental Assistants Association, qui a réduit d'environ 1 100 le nombre de membres en 2021 par rapport à 2020.
		Selon l'Ontario Dental Assistants Association, la baisse du nombre d'assistants dentaires de 2021 à 2023 est attribuable à l'absence d'obligation de détenir un permis et à la pénurie d'assistants formés.
	Saskatchewan	Les données antérieures à 2022 proviennent de la Saskatchewan Dental Assistants' Association et celles de 2022 et 2023, des rapports annuels publics de la Saskatchewan Dental Assistants' Association.
	Colombie-Britannique	Les données sur les groupes d'âge fournies par le College of Dental Surgeons of British Columbia ne correspondent pas aux groupes d'âge utilisés par l'ICIS. Par conséquent, ces données ne sont pas déclarées pour 2020 et 2021.
		Les données antérieures à 2022 proviennent du College of Dental Surgeons of British Columbia et celles de 2022 et 2023, des rapports annuels publics du British Columbia College of Oral Health Professionals. Les données sont en date du 31 mars de l'année de données suivante.

Groupe de professionnels de la santé	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données
Audiologistes	Île-du-Prince-Édouard, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Les données de 2019 à 2021 comprennent les membres inscrits actifs et inactifs, tandis que les données de 2022 et 2023 comprennent uniquement les membres inscrits actifs. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.
	Nouvelle-Écosse	En Nouvelle-Écosse, les audiologistes et les orthophonistes sont réglementés depuis novembre 2019. Les données de 2020 et 2021 ont été soumises par le Nova Scotia College of Audiologists and Speech–Language Pathologists. Les données des années antérieures ont été fournies par Orthophonie et Audiologie Canada. Les changements dans le statut réglementaire et l'organisme déclarant pourraient avoir contribué aux fluctuations entre 2018 et 2020.
	Québec	Les groupes d'âge ne sont pas déclarés pour 2019. Les données de 2020 et 2021 fournies par l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ) ne correspondent pas aux catégories définies dans les tableaux de données de l'ICIS.
	Saskatchewan	Les données de 2019 sont supprimées en raison des limites liées à la qualité des données.
Chiropraticiens	Colombie-Britannique	Selon le College of Chiropractors of British Columbia, la diminution du nombre de chiropraticiens dans le groupe d'âge de 25 à 29 ans observée de 2019 à 2020 pourrait s'expliquer en partie par l'annulation de l'examen du Conseil canadien des examens chiropratiques en 2020. En l'absence d'inscription provisoire, les nouveaux diplômés n'avaient d'autre choix que de conserver leur statut d'étudiant ou de déménager dans une province ou un territoire dont les règlements permettaient l'inscription provisoire.
	Yukon	Les données de 2020 comprennent uniquement les membres inscrits actifs, tandis que les données de 2019 et celles de 2021 à 2023 comprennent les membres inscrits actifs et inactifs.

Groupe de		
professionnels de la santé	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données
Dentistes	Terre-Neuve-et- Labrador	Les données de 2023 proviennent de l'Association dentaire canadienne. Elles reflètent le nombre d'inscriptions en date de mai 2024, plutôt que le nombre d'inscriptions à la fin de l'année 2023.
	Île-du-Prince-Édouard	Les données de 2019 provenaient de l'Association dentaire canadienne et celles de 2021, du Prince Edward Island Dental Council. Ce changement de source de données pourrait en partie expliquer les variations observées de 2019 à 2021. Les données de 2020 ne sont pas disponibles.
		Les données de 2023 proviennent de l'Association dentaire canadienne. Elles reflètent le nombre d'inscriptions en date de mai 2024, plutôt que le nombre d'inscriptions à la fin de l'année 2023.
	Nouvelle-Écosse	Les données de 2023 proviennent de l'Association dentaire canadienne. Elles reflètent le nombre d'inscriptions en date de mai 2024, plutôt que le nombre d'inscriptions à la fin de l'année 2023.
	Québec	Selon l'Ordre des dentistes du Québec, un nombre élevé de membres ont pris leur retraite en 2022 et l'âge des nouveaux diplômés au moment de leur entrée dans la profession a diminué en 2023.
	Ontario	Les données de 2023 proviennent de l'Association dentaire canadienne. Elles reflètent le nombre d'inscriptions en date de mai 2024, plutôt que le nombre d'inscriptions à la fin de l'année 2023.
	Manitoba	Selon la Manitoba Dental Association, les variations observées de 2019 à 2020 pourraient découler en partie de la pandémie de COVID-19 et d'un changement de source de données. Les données de 2019 ont été fournies par l'Association dentaire canadienne et celles de 2020 et 2021, par la Manitoba Dental Association.
	Saskatchewan	Les données de 2019 provenaient de l'Association dentaire canadienne et celles de 2021 à 2023, du College of Dental Surgeons of Saskatchewan. Ce changement de source de données pourrait en partie expliquer les variations observées de 2019 à 2021. Les données de 2020 ne sont pas disponibles.

Groupe de professionnels de la santé	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données
Dentistes (suite)	Alberta	Les données de 2019 provenaient de l'Association dentaire canadienne et celles de 2021 à 2023, du College of Dental Surgeons of Alberta (anciennement connu sous le nom d'Alberta Dental Association and College). Ce changement de source de données pourrait en partie expliquer les variations observées de 2019 à 2021. Les données de 2020 ne sont pas disponibles.
		Les données de 2021 comprennent les membres inscrits actifs et inactifs, tandis que les données de 2022 et 2023 comprennent uniquement les membres inscrits actifs, ce qui pourrait en partie expliquer la diminution du nombre de membres inscrits de 2021 à 2022.
	Colombie-Britannique	Les données antérieures à 2022 proviennent de l'Association dentaire canadienne et celles de 2022 et 2023, des rapports annuels publics du British Columbia College of Oral Health Professionals. Les données sont en date du 31 mars de l'année de données suivante. Elles doivent être interprétées avec prudence.
Diététistes	Québec	Les données de 2022 et 2023 comprennent les membres inscrits actifs et inactifs, tandis que les données de 2020 et 2021 comprennent uniquement les membres inscrits actifs. Les données de 2019 ne sont pas disponibles. Ces données doivent être interprétées avec prudence.
	Saskatchewan	Les données de 2019, 2020 et 2021 comprennent uniquement les membres inscrits actifs, tandis que les données de 2022 et 2023 comprennent les membres inscrits actifs et inactifs. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.
Ergothérapeutes	Toutes les autorités compétentes	L'ICIS a obtenu ces données en regroupant les données au niveau de l'enregistrement sur les ergothérapeutes recueillies dans la BDMOS. Dans la BDMOS, l'ICIS recueille les données sur les ergothérapeutes avant la fin de la période d'inscription, dont la date varie en fonction de la province ou du territoire. Les données comprennent tous les ergothérapeutes actifs ayant soumis un formulaire d'inscription dans une province ou un territoire du Canada au 1er octobre de l'année en question. Le nombre d'ergothérapeutes représente l'effectif, soit tous les membres inscrits admissibles à exercer la profession dans l'année en question (sans égard à leur statut d'emploi au moment de l'inscription). Les ergothérapeutes qui s'inscrivent entre la date limite et la fin de la période d'inscription ne sont pas inclus dans la BDMOS.
		Pour obtenir de plus amples renseignements et connaître les limites des données, veuillez consulter <u>Les ergothérapeutes</u> <u>au Canada, 2023 — notes méthodologiques</u> .

Groupe de		
professionnels de la santé	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données
Hygiénistes dentaires	Québec	La variation du nombre d'hygiénistes dentaires de 2019 à 2020 pourrait découler en partie de la pandémie de COVID-19. La diminution du nombre d'hygiénistes dentaires dans le groupe d'âge le plus jeune pourrait s'expliquer en partie par le retrait préventif immédiat des membres enceintes. À l'inverse, la hausse du nombre d'hygiénistes dentaires dans le groupe d'âge le plus âgé pourrait s'expliquer en partie par le renouvellement de l'adhésion de membres venus contribuer aux efforts de la santé publique pour la gestion de la pandémie.
	Alberta	Selon le College of Dental Surgeons of Alberta (anciennement connu sous le nom d'Alberta Dental Association and College), la hausse du nombre d'hygiénistes dentaires âgés de moins de 30 ans de 2020 à 2021 pourrait en partie découler de la pandémie de COVID-19. En effet, la cohorte de 2020 ayant accumulé du retard dans l'atteinte des exigences pour l'obtention du diplôme, elle n'a obtenu ce dernier qu'en 2021, d'où l'augmentation importante du nombre d'inscriptions d'hygiénistes dentaires cette année-là.
	Colombie-Britannique	Les données de 2019, 2020 et 2021 comprennent uniquement les membres inscrits actifs.
		Les données antérieures à 2022 proviennent du College of Dental Surgeons of British Columbia et celles de 2022 et 2023, des rapports annuels publics du British Columbia College of Oral Health Professionals. Les données sont en date du 31 mars de l'année de données suivante. Elles doivent être interprétées avec prudence.
Infirmières autorisées (IA)	Toutes les autorités compétentes	L'ICIS a obtenu ces données en regroupant les données au niveau de l'enregistrement sur les IA recueillies dans la BDMOS. Pour favoriser l'actualité des rapports, l'ICIS recueille les données sur les IA avant la fin de la période d'inscription, dont la date varie en fonction de la province ou du territoire. Les données comprennent toutes les IA qui déclarent être inscrites et actives dans une province ou un territoire au cours des 6 premiers mois de l'année d'inscription.
		Pour obtenir de plus amples renseignements et connaître les limites des données, veuillez consulter <u>Le personnel infirmier au Canada, 2023 — notes méthodologiques</u> .
	Territoires du Nord- Ouest et Nunavut	Les infirmières praticiennes (IP) et les IA travaillant dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut sont régies par le même organisme de réglementation. Par conséquent, le nombre total d'IP et d'IA représente les données combinées de ces 2 territoires.

Groupe de professionnels		
de la santé	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données
Infirmières auxiliaires autorisées (IAA)	Toutes les autorités compétentes	L'ICIS a obtenu ces données en regroupant les données au niveau de l'enregistrement sur les IAA recueillies dans la BDMOS. Pour favoriser l'actualité des rapports, l'ICIS recueille les données sur les IAA avant la fin de la période d'inscription, dont la date varie en fonction de la province ou du territoire. Les données comprennent toutes les IAA qui déclarent être inscrites et actives dans une province ou un territoire au cours des 6 premiers mois de l'année d'inscription.
		Pour obtenir de plus amples renseignements et connaître les limites des données, veuillez consulter <u>Le personnel infirmier au Canada, 2023 — notes méthodologiques</u> .
Infirmières psychiatriques autorisées (IPA)	Toutes les autorités compétentes	L'ICIS a obtenu ces données en regroupant les données au niveau de l'enregistrement sur les IPA recueillies dans la BDMOS. Pour favoriser l'actualité des rapports, l'ICIS recueille les données sur les IPA avant la fin de la période d'inscription, dont la date varie en fonction de la province ou du territoire. Les données comprennent toutes les IPA qui déclarent être inscrites et actives dans une province ou un territoire au cours des 6 premiers mois de l'année d'inscription. Pour obtenir de plus amples renseignements et connaître les limites des données veuillez consulter. Le personnel infirmier.
		limites des données, veuillez consulter <u>Le personnel infirmier</u> <u>au Canada, 2023 — notes méthodologiques</u> .
Infirmières praticiennes (IP)	Toutes les autorités compétentes	L'ICIS a obtenu ces données en regroupant les données au niveau de l'enregistrement sur les IP recueillies dans la BDMOS. Pour favoriser l'actualité des rapports, l'ICIS recueille les données sur les IP avant la fin de la période d'inscription, dont la date varie en fonction de la province ou du territoire. Les données comprennent toutes les IP qui déclarent être inscrites et actives dans une province ou un territoire au cours des 6 premiers mois de l'année d'inscription. Dans la BDMOS, le nombre d'IP représente l'effectif, soit le personnel infirmier réglementé détenant un permis d'exercice de la profession. Les IP qui s'inscrivent entre la date limite et la fin de la période d'inscription ne sont pas incluses dans la BDMOS. Pour obtenir de plus amples renseignements et connaître les limites des données, veuillez consulter Le personnel infirmier au Canada, 2023 — notes méthodologiques.
	Territoires du Nord-	Les IP et les infirmières autorisées (IA) travaillant dans
	Ouest et Nunavut	les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut sont régies par le même organisme de réglementation. Par conséquent, le nombre total d'IP et d'IA représente les données combinées de ces 2 territoires.

C		
Groupe de professionnels		
de la santé	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données
Inhalothérapeutes	Île-du-Prince-Édouard, Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Les données de 2019 à 2021 comprennent les membres inscrits actifs et inactifs, tandis que les données de 2022 et 2023 comprennent uniquement les membres inscrits actifs. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.
	Nouvelle-Écosse	Les données de 2019, 2022 et 2023 comprennent les membres inscrits actifs et inactifs, tandis que celles de 2020 et 2021 comprennent uniquement les membres inscrits actifs. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.
	Québec	La variation du nombre d'inhalothérapeutes au Québec pourrait résulter en partie des changements apportés au type d'inscription dans les données sur l'effectif. Les données de 2019 incluent tous les inhalothérapeutes inscrits, qu'ils soient actifs ou non. Les données de 2020 à 2023 incluent uniquement les inhalothérapeutes inscrits actifs.
		En 2022, selon l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec, les admissions dans la profession ont diminué et certains professionnels retraités sont retournés au travail pour contribuer aux activités de vaccination liées à la pandémie de COVID-19.
Médecins	Toutes les autorités compétentes	L'ICIS a obtenu ces données en regroupant les données au niveau de l'enregistrement sur les médecins recueillies dans la Base de données médicales Scott's. Le nombre de médecins comprend les médecins actifs en pratique clinique ou non clinique (p. ex. recherche ou travaux universitaires), titulaires d'un doctorat en médecine et possédant une adresse postale valide. Il exclut les médecins résidents, les médecins militaires, les médecins semi-retraités et les médecins retraités ainsi que ceux ayant demandé que les renseignements à leur sujet ne soient pas publiés au 31 décembre de l'année de référence.
		Il est possible que l'effectif des médecins soit sous-dénombré dans les territoires, car il comprend uniquement les médecins qui y résident.
		L'âge des médecins dont la date de naissance est inconnue a été calculé à partir de l'année d'obtention du doctorat en médecine, selon l'hypothèse qu'ils l'ont obtenu à l'âge de 25 ans. Lorsque l'âge est supérieur à 90 ans, la valeur inconnu est attribuée.
		Pour en savoir plus, consultez la publication <u>Nombre</u> , <u>répartition et migration des médecins au Canada, 2023 — notes méthodologiques</u> .

Groupe de professionnels de la santé	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données							
Opticiens	Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Ontario et Colombie- Britannique	Les données de 2022 et 2023 réparties par groupe d'âge sont supprimées en raison des limites liées à la qualité des données.							
	Québec	Les données de 2021, 2022 et 2023 proviennent de l'Ordre des optométristes du Québec, tandis que les données de 2019 proviennent de l'Association des opticiens du Canada. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.							
	Saskatchewan	Les données sur l'âge de 2023 sont supprimées en raison des limites liées à la qualité des données.							
	Alberta	Les données sur l'âge de 2022 et les données de 2023 sont supprimées en raison des limites liées à la qualité des données.							
Optométristes	Toutes les provinces	Les données de 2019 à 2021 comprennent uniquement les membres inscrits actifs, tandis que les données de 2022 et 2023 comprennent les membres inscrits actifs et inactifs.							
Orthophonistes	Île-du-Prince-Édouard, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Les données de 2019 à 2021 comprennent les membres inscrits actifs et inactifs, tandis que les données de 2022 et 2023 comprennent uniquement les membres inscrits actifs. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.							
	Nouvelle-Écosse	En Nouvelle-Écosse, les audiologistes et les orthophonistes sont réglementés depuis novembre 2019. Les données de 2020 et 2021 ont été soumises par le Nova Scotia College of Audiologists and Speech–Language Pathologists. Les données des années antérieures ont été fournies par Orthophonie et Audiologie Canada. Les changements dans le statut réglementaire et l'organisme déclarant pourraient avoir contribué aux fluctuations entre 2018 et 2020.							
	Québec	Les groupes d'âge ne sont pas déclarés pour 2019. Les données de 2020 et 2021 fournies par l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ) ne correspondent pas aux catégories définies dans les tableaux de données de l'ICIS.							
	Saskatchewan	Les données de 2019 sont supprimées en raison des limites liées à la qualité des données.							

Groupe de professionnels de la santé	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données
Pharmaciens	Toutes les autorités compétentes	L'ICIS a obtenu ces données en regroupant les données au niveau de l'enregistrement sur les pharmaciens recueillies dans la BDMOS. L'ICIS recueille les données sur les pharmaciens avant la fin de la période d'inscription, dont la date varie en fonction de la province ou du territoire. Les données comprennent tous les pharmaciens actifs ayant soumis un formulaire d'inscription dans une province ou un territoire du Canada au 1er octobre de l'année en question.
		Pour obtenir de plus amples renseignements et connaître les limites des données, veuillez consulter <u>Les pharmaciens au Canada, 2023 — notes méthodologiques</u> .
Physiothérapeutes	Toutes les autorités compétentes	L'ICIS a obtenu ces données en regroupant les données au niveau de l'enregistrement sur les physiothérapeutes recueillies dans la BDMOS. L'ICIS recueille les données sur les physiothérapeutes avant la fin de la période d'inscription, dont la date varie en fonction de la province ou du territoire. Les données comprennent tous les physiothérapeutes actifs ayant soumis un formulaire d'inscription dans une province ou un territoire du Canada au 1er septembre de l'année en question.
		Pour obtenir de plus amples renseignements et connaître les limites des données, veuillez consulter <u>Les physiothérapeutes</u> <u>au Canada. 2023 — notes méthodologiques</u> .
	Québec	Le Québec compte 2 types de professionnels de la physiothérapie : les physiothérapeutes et les technologues en physiothérapie. Ces derniers sont exclus des données du Québec sur la profession de physiothérapeute. À la fin de l'exercice 2023-2024, il y avait 3 183 technologues en physiothérapie inscrits auprès de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec (OPPQ).

Groupe de professionnels		
de la santé	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données
Préposés aux services de soutien à la personne (PSSP)	Alberta	L'ICIS a obtenu ces données en regroupant les données au niveau de l'enregistrement sur les PSSP recueillies dans la BDMOS. Le nombre de PSSP comprend tous les PSSP figurant dans le Répertoire des aides-soignants de l'Alberta au moment où les données sont soumises, selon les critères suivants :
		PSSP actif : L'inscription est active pour l'année de déclaration; le PSSP est admissible à exercer la profession dans le secteur public ou privé, qu'il occupe un emploi ou non.
		PSSP inactif: L'inscription n'est pas active dans le répertoire pour l'année de déclaration (mais elle l'était l'année d'inscription précédente); le PSSP n'est pas admissible à l'exercice de la profession dans le secteur public. Un PSSP inactif peut occuper un emploi ou non dans le secteur privé ou peut avoir changé de profession (p. ex. soins infirmiers).
		Pour obtenir de plus amples renseignements et connaître les limites des données, veuillez consulter <u>Préposés aux</u> <u>services de soutien à la personne en Alberta, 2023 — notes méthodologiques</u> .
Professionnels de la santé publique environnementale	Toutes les autorités compétentes	Depuis 2022, les données fournies par l'Institut canadien des inspecteurs en santé publique sont regroupées dans 4 catégories : Île-du-Prince-Édouard et Nouvelle-Écosse; Nouveau-Brunswick et Québec; Alberta, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut; Colombie-Britannique et Yukon. Ces données doivent être interprétées avec prudence.
Professionnels de la gestion de l'information sur la santé (GIS)	Terre-Neuve-et- Labrador, Île-du- Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie- Britannique, Yukon, Territoires du Nord- Ouest et Nunavut	En 2020, l'Association canadienne des professionnels en gestion de l'information sur la santé (CHIMA) a mis en œuvre une nouvelle base de données. Les données démographiques par province et territoire n'étaient donc pas disponibles. Elles ont été soumises en 2021.
	Québec	Les données de 2019 à 2021 sont supprimées en raison des limites liées à la qualité des données.

Groupe de professionnels de la santé	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données							
Psychologues	Nouveau-Brunswick	Les données de 2019 à 2022 comprennent uniquement les membres inscrits actifs, tandis que les données de 2023 comprennent les membres inscrits actifs et inactifs. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence. Les données de 2023 réparties selon le sexe ont été supprimées en raison des limites liées à la qualité des données.							
	Colombie-Britannique	Les données de 2019 à 2021 comprennent uniquement les membres inscrits actifs, tandis que les données de 2022 et 2023 comprennent les membres inscrits actifs et inactifs. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.							
Psychothérapeutes/ thérapeutes en counseling	Île-du-Prince-Édouard	Les données de 2022 et 2023 comprennent les membres provisoires : 5 membres provisoires en 2022 et 8 en 2023. L'inscription des thérapeutes en counseling travaillant dans le réseau scolaire a entraîné une hausse de l'effectif en 2022. En 2023, l'effectif a augmenté en raison du déménagement de nouveaux diplômés et de professionnels à l'Île-du-Prince-Édouard.							
	Nouvelle-Écosse	Les psychothérapeutes et les thérapeutes en counseling sont des professionnels réglementés en Nouvelle-Écosse, mais les données n'étaient pas disponibles au moment de la publication.							
	Ontario	Selon l'Ordre des psychothérapeutes autorisés de l'Ontario, la hausse du nombre de jeunes membres inscrits en 2022 et 2023 vient du fait que la voie de reconnaissance des droits acquis a pris fin en mars 2017. Ainsi, bon nombre de jeunes candidats ont dû se tourner vers la voie régulière. Par ailleurs, le public est de plus en plus conscientisé au sujet de la psychothérapie, en partie en raison de la pandémie et de l'augmentation de la demande de services en santé mentale. Il y a également un nombre croissant de programmes de formation en psychothérapie qui attirent des étudiants universitaires de deuxième cycle.							

Groupe de professionnels de la santé	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données							
Sages-femmes	Manitoba	La variation du nombre de sages-femmes au Manitoba peut être en partie attribuable aux changements apportés au type d'inscription et à la source des données.							
		Les données de 2020, 2022 et 2023 représentent le nombre total de sages-femmes autorisées (ce qui comprend le statut d'inscription actif, inactif, en congé ou retraité); les données de 2019 et 2021 représentent les sages-femmes autorisées actives (ce qui comprend celles qui sont admissibles à exercer pour une année donnée, qu'elles exercent ou non la profession au moment de l'inscription).							
		Les données de 2019, 2021, 2022 et 2023 ont été fournies par l'Ordre des sages-femmes du Manitoba, et celles de 2020, par le Conseil canadien des ordres de sages-femmes.							
	Yukon	La profession de sage-femme est réglementée depuis avril 2021.							
Techniciens en pharmacie	Toutes les provinces	Les données proviennent des rapports annuels publics de l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie.							
	Manitoba	La hausse du nombre de techniciens en pharmacie au Manitoba en 2019 pourrait être attribuable à l'intégration dans la profession des personnes qui ont réussi l'examen d'évaluation du Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada et qui ont suivi le Programme passerelle national de formation de technicienne ou de technicien en pharmacie de l'Association nationale des organismes de réglementation de la pharmacie. Ce parcours n'est plus offert depuis le 31 décembre 2019; les nouveaux candidats doivent avoir réussi un programme agréé de formation technique en pharmacie.							
		Les techniciens en pharmacie du Manitoba sont réglementés par le College of Pharmacists of Manitoba. Ils sont cependant inscrits à titre de techniciens en pharmacie réglementés, et non en tant que techniciens en pharmacie autorisés. Leur nombre est donc exclu du total des techniciens en pharmacie autorisés exerçant au Canada et n'est fourni qu'à titre informatif.							

Groupe de professionnels								
de la santé	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données						
Technologistes de laboratoire	Nouvelle-Écosse	Les données de 2022 réparties par groupe d'âge ont été supprimées en raison de problèmes de qualité des données.						
médical (TLM)	Québec	Les données de 2021 ont été fournies par l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec. Les données de 2020 et 2021 comprennent uniquement les membres inscrits actifs, tandis que celles de 2019, 2022 et 2023 comprennent les membres inscrits actifs et inactifs. Ces changements pourraient en partie contribuer aux fluctuations observées entre les années.						
	Ontario	Les données de 2019, 2020 et 2021 comprennent les membres inscrits actifs et inactifs, tandis que les données de 2022 et 2023 comprennent uniquement les membres inscrits actifs.						
	Alberta	Les données de 2019, 2020 et 2021 proviennent des rapports annuels publics du College of Medical Laboratory Technologists of Alberta.						
		En 2023, le College of Medical Laboratory Technologists of Alberta a soumis les données de 2019 à 2023.						
	Colombie-Britannique	Les données de 2023 réparties par groupe d'âge ont été supprimées en raison de problèmes de qualité des données.						
	Nunavut	Les données de 2022 et 2023 ont été supprimées en raison des limites liées à la qualité des données.						
Technologues en radiation médicale (TRM)	Terre-Neuve-et- Labrador, Île-du- Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Manitoba, Colombie-Britannique, Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	Les données de ces autorités compétentes proviennent de l'Association canadienne des technologues en radiation médicale (ACTRM). Le nombre de TRM dont le sexe n'est pas précisé a augmenté de 2019 à 2020 parce que l'ACTRM a cessé de faire le suivi de cette information. Depuis 2020, il n'est plus possible pour les membres de sélectionner un sexe dans leur profil de l'ACTRM. Il faut donc s'attendre à une hausse du nombre de membres inscrits dont le sexe n'est pas précisé.						
	Nouvelle-Écosse	Les données de 2019, 2020 et 2023 ont été fournies par l'Association canadienne des technologues en radiation médicale (ACTRM) et celles de 2021, par le Nova Scotia College of Medical Imaging and Radiation Therapy Professionals (NSCMIRTP). Ce changement de source de données pourrait en partie expliquer les variations observées de 2020 à 2021. Les données de 2022 ne sont pas disponibles. En 2021, le NSCMIRTP a commencé à réglementer la profession de technologue en échographie. Ce changement pourrait en partie expliquer la hausse du nombre de TRM de 2020 à 2021. En 2021, 143 technologues en échographie se sont ajoutés aux TRM.						

Groupe de professionnels de la santé	Province ou territoire	Aspects relatifs à la qualité des données						
Technologues en radiation médicale (TRM)	Québec	Les données de 2020, 2022 et 2023 comprennent les membre inscrits actifs et inactifs alors que les données de 2019 et 2027 comprennent uniquement les membres inscrits actifs.						
(suite)		Les variations dans le nombre de TRM pourraient découler en partie d'un changement apporté aux types d'inscriptions déclarées.						
	Ontario	Depuis le 1er janvier 2018, l'Ordre des technologues en radiation médicale de l'Ontario (OTRMO) réglemente une cinquième spécialité, soit l'échographie diagnostique, qui vient s'ajouter aux 4 spécialités existantes : l'imagerie par résonance magnétique, la médecine nucléaire, la radiologie et la radiothérapie. En 2019, 3 904 technologues en échographie se sont ajoutés aux TRM; ce nombre était de 3 926 en 2020, de 4 014 en 2021, de 4 129 en 2022 et de 4 317 en 2023.						
	Yukon	Les données sur le genre de 2023 sont supprimées en raison des limites liées à la qualité des données.						
Travailleurs sociaux	Québec	Les données de 2019 à 2021 comprennent les membres inscrits actifs et inactifs, tandis que les données de 2022 et 2023 comprennent uniquement les membres inscrits actifs. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.						
	Ontario	Les données antérieures à 2022 proviennent de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario, tandis que les données de 2022 et 2023 proviennent des rapports annuels publics de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario.						
	Manitoba	Les données sur le genre de 2023 sont supprimées en raison des limites liées à la qualité des données.						
	Alberta	Les données de 2022 et 2023 comprennent les membres inscrits actifs et inactifs, tandis que les données de 2019 à 2021 comprennent uniquement les membres inscrits actifs.						
	Colombie-Britannique	Les données de 2020 comprennent les membres inscrits actifs et inactifs. Les données de 2019 et 2021 ne sont pas disponibles.						

Respect de la vie privée et confidentialité

Le respect de la vie privée, la confidentialité des enregistrements et la sécurité de l'information sont essentiels aux activités de l'ICIS. Par conséquent, l'ICIS a mis en place un programme exhaustif sur le respect de la vie privée, la confidentialité et la sécurité. Un des éléments clés du programme est l'énoncé de principes et de politiques présenté dans le document *Politique de respect de la vie privée relative à la collecte, à l'utilisation, à la divulgation et à la conservation des renseignements personnels des travailleurs de la santé et des données dépersonnalisées, 2011*, qu'on peut télécharger gratuitement à partir du site Web de l'ICIS.

La BDMOS ne recueille, n'utilise ni ne divulgue de renseignements personnels. Conformément à l'article 32 de sa *Politique de respect de la vie privée des travailleurs de la santé, 2011*, l'ICIS ne publie l'information que lorsque le risque d'identification des personnes et de divulgation par recoupements est faible (p. ex. rapports dans lesquels les cellules de faible valeur sont supprimées).

Annexe : Professionnels de la santé, première année de réglementation, par province et territoire, 2023

Groupe de professionnels de la santé	TNL.	îPÉ.	NÉ.	NB.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	CB.	Yn	T.NO.	Nun.
Adjoints au médecin	n.r.	n.r.	n.r.	2009	n.r.	n.r.	1999	2023	2016	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
Ambulanciers paramédicaux	2010	2013	2015	2006	2015	1990	2018	2009	2008	1974	n.r.	n.r.	n.r.
Assistants dentaires	1995	1998	1976	1987	n.r.	n.r.	2007	1971	1990	1968	n.r.	n.r.	n.r.
Audiologistes	2013	2023	2019	1987	1964	1994	1961	1992	2002	2010	n.r.	n.r.	n.r.
Chiropraticiens	1992	1962	1972	1958	1974	1925	1945	1943	1923	1934	1986	n.r.	n.r.
Conseillers en génétique	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.							
Dentistes	1893	1891	1891	1890	1869	1867	1883	1906	1906	1886	1958	1988	1999
Denturologistes	1984	2003	1973	1976	1973	1972	1970	1977	1961	1962	1984	1990	1990
Diététistes	1965	1994	1998	1988	1956	1994	1982	1958	2000	2004	n.r.	n.r.	n.r.
Ergothérapeutes	1987	1976	1972	1997	1973	1993	1971	1971	1990	2000	n.r.	n.r.	n.r.
Hygiénistes dentaires	1969	1974	1973	2009	1975	1993	2005	1951	1990	1952	1958	1990	1999
Infirmières autorisées	1954	1949	1910	1916	1946	1922	1913	1967	1916	1918	1994	1973	1999
Infirmières auxiliaires autorisées	1983	1959	1957	1960	1974	1947	1946	1956	1986	1988	1987	1988	2011
Infirmières praticiennes	1997	2006	2002	2002	2003	1997	2005	2003	2002	2005	2013	2004	2004
Infirmières psychiatriques autorisées	S.O.	S.O.	s.o.	S.O.	S.O.	S.O.	1960	1948	1955	1951	2009	s.o.	S.O.
Inhalothérapeutes	2012	2021	2007	2009	1985	1991	1981	2008	1988	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
Médecins	1893	1871	1828	1816	1848	1795	1871	1885	1885	1867	1958	1885	1999
Opticiens	1982	1974	2005	1976	1973	1991	1953	2011	1965	2010	n.r.	n.r.	n.r.
Optométristes	1928	1922	1921	1921	1909	1919	1909	1911	1920	1921	1959	1988	1999
Orthophonistes	2013	n.r.	2019	1987	1964	1994	1961	1992	2002	2010	n.r.	n.r.	n.r.

Groupe de professionnels de la santé	TNL.	îPÉ.	NÉ.	NB.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	CB.	Yn	T.NO.	Nun.
Pharmaciens	1910	1905	1876	1884	1875	1871	1878	1911	1911	1891	1986	1953	1999
Physiciens médicaux	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.							
Physiothérapeutes	1970	1973	1959	1960	1973	1953	1956	1945	1985	1946	2007	n.r.	n.r.
Préposés aux services de soutien à la personne	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.							
Professionnels de la gestion de l'information sur la santé	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.							
Professionnels de la santé publique environnementale	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.							
Psychologues	1988	1991	1981	1967	1962	1960	1966	1997	1960	1977	n.r.	1988	1999
Psychothérapeutes/ thérapeutes en counseling	n.r.	2021	2011	2017	2012	2007	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
Sages-femmes	2016	2022	2009	2016	1999	1994	2000	2008	1998	1998	2021	2005	2011
Techniciens en pharmacie	2012	2014	2011	2015	n.r.	2010	2014	2015	2011	2011	n.r.	n.r.	n.r.
Technologistes de laboratoire médical	2012	2021	2004	1992	1973	1994	2007	1996	2002	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
Technologistes, services de laboratoire et de radiologie combinés	n.r.	2005	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.							
Technologues en radiation médicale	n.r.	2021	1967	1958	1973	1980	n.r.	1978	1986	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.
Travailleurs sociaux	1994	1988	1994	1989	1960	2000	2009	1995	2003	2008	n.r.	2012	n.r.

Remarques

n.r.: profession non réglementée.

s.o. : sans objet.

Source

Base de données sur la main-d'œuvre de la santé, Institut canadien d'information sur la santé.



ICIS Ottawa

495, chemin Richmond Bureau 600 Ottawa (Ont.) K2A 4H6

613-241-7860

ICIS Toronto

4110, rue Yonge Bureau 300 Toronto (Ont.) M2P 2B7

416-481-2002

ICIS Victoria

880, rue Douglas Bureau 600 Victoria (C.-B.) V8W 2B7

250-220-4100

ICIS Montréal

1010, rue Sherbrooke Ouest Bureau 511 Montréal (Qc) H3A 2R7

icis.ca







514-842-2226



